



Premier ministre

Hôtel de Matignon, le 13 février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

M. Bernard CAZENEUVE, Premier ministre, accompagné de M. Bruno LE ROUX, ministre de l'Intérieur, et de Mme Hélène GEOFFROY, secrétaire d'Etat à la Ville, a reçu ce matin à leur demande les représentants d'associations luttant contre le racisme et les discriminations : SOS Racisme, la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP, le CRAN et la Licra. Etaient également invitées des associations œuvrant sur le terrain pour le rapprochement police-population : Femmes des Franc-Moisins, Médiation Nomade, Espoir 18, Tendre la main 78, El Ghorba, collège des habitants du Conseil National des Villes, Conseil citoyen de Sarcelles, Génération 2, Foot citoyen, Femmes relais d'Aulnay-sous-Bois.

Le Premier ministre a rappelé le devoir d'exemplarité des forces de l'ordre qui doit prévaloir en toutes circonstances et pour toutes leurs interventions, et que tout manquement aux règles ou à la déontologie doit être sanctionné. Il a également rappelé que la Justice est saisie dans le cas de l'interpellation de Théo à Aulnay-sous-Bois le 2 février dernier, et qu'il lui appartient d'établir la vérité des faits et des responsabilités. Il a souligné que le ministre de l'Intérieur avait, dans cette attente, prononcé à titre conservatoire la suspension des policiers mis en examen.

Le Premier ministre a insisté sur la volonté du Gouvernement de poursuivre le travail de renforcement de la confiance entre la police et la population. C'est dans cet esprit que le déploiement des caméras-piétons mis en œuvre par le Gouvernement va se poursuivre. C'est la mesure la plus efficace pour lutter contre les discriminations et apaiser les échanges. Leur déclenchement systématique en cas de contrôle d'identité, annoncé par Bruno Le ROUX, renforcera encore ces dispositions.

Ce déploiement des caméras-piétons viendra en appui des mesures d'ensemble déjà déployées par le Gouvernement tout au long du quinquennat : renforcement des effectifs de police, en particulier dans les zones urbaines sensibles pour réparer les effets néfastes de la suppression de la police de proximité décidée sous les quinquennats précédents ; création d'une direction de la formation au sein de la direction générale de la police nationale, réforme de l'IGPN désormais directement accessible par Internet.

M. Bernard CAZENEUVE a enfin rappelé que l'émotion légitime suscitée par les événements d'Aulnay-sous-Bois ne saurait en rien justifier les violences inacceptables qui se sont produites le week-end dernier à Bobigny et à Argenteuil. Le Gouvernement les condamne avec la plus grande fermeté et salue à nouveau l'appel au calme empreint de dignité lancé il y a quelques jours par Théo et sa famille.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15

communication@pm.gouv.fr

Hôtel de Matignon - 57, rue de Varenne - 75007 PARIS